

PROJET D'ALLOCUTION
au point sur l'ordre du jour — Démocratie directe et initiative citoyenne
dans le processus législatif à l'Assemblée régionale Europe
de l'APF

(Delémont - 14 novembre 2019)

Pour le gouvernement hongrois, le dialogue mené avec les citoyens relève d'une importance particulière. Ainsi, depuis le changement de gouvernement survenu en 2010, le gouvernement a systématiquement recours à la possibilité de consultation. Cet outil qui permet d'écouter l'opinion des citoyens était auparavant inconnu dans la politique hongroise, mais de nos jours, il est de plus en plus nécessaire, étant donné que si la politique s'éloigne du peuple, cela provoque la déception et la désillusion des gens, ce qui peut les diriger vers des vues extrémistes. Depuis 2010, le gouvernement a demandé l'avis des citoyens au total huit fois, dans le cadre de consultations nationales portant sur des questions sociales majeures. La consultation nationale est un outil qui permet aux Hongrois d'exprimer leurs avis sur des questions qui ont un impact majeur sur leurs vies.

Ces dernières années, sept consultations nationales ont eu lieu dans le cadre desquelles les citoyens ont reçu des questionnaires sous forme de lettres postales qu'ils pouvaient renvoyer gratuitement et une consultation nationale s'est déroulée exclusivement sur internet. En 2011, deux consultations ont eu lieu, à savoir portant sur la Loi fondamentale et sur des questions sociales et en 2012 une portant sur des questions économiques. En 2015 a suivi une consultation nationale portant sur la migration et le terrorisme dans le cadre de laquelle les citoyens avaient la possibilité d'exprimer leurs avis pour la première fois sur internet aussi. En 2016, une consultation a eu lieu exclusivement sur internet, portant sur l'avenir de l'internet. En 2017, de nouveau deux consultations ont été organisées dont une sur les litiges portant sur les compétences des Etats membres et de l'UE et une autre portant sur les plans internationaux en matière de migration. En novembre 2018, une consultation nationale portait sur la protection des familles. A l'issue de chaque consultation, des législations allant dans le sens des souhaits exprimés par les citoyens ont été adoptées par l'Assemblée nationale.

Quant aux taux de participation, 917 000 personnes ont participé à la consultation nationale de 2011 portant sur la Loi fondamentale et 1 143 000 citoyens ont participé à la consultation autour des questions sociales organisée cette même année. 674 000 réponses ont été envoyées dans le cadre de la consultation organisée en 2012 sur des questions économiques et 1 058 000 réponses en 2015, à l'occasion de la consultation sur la migration. En 2017, 1 680 000 personnes ont participé à la consultation sur les litiges portant sur les compétences des États membres et de l'UE, tandis que 2 356 000 citoyens ont exprimé leurs avis sur les plans relatifs à la migration. Cette

dernière était la consultation qui a suscité le plus grand succès. Les questionnaires sur la protection des familles ont suscité la réponse de 1 382 000 personnes. C'était la troisième consultation du point de vue du succès.¹

A l'issue de **la première consultation nationale qui portait sur la nouvelle constitution**, la Loi fondamentale a été conçue de façon à définir non seulement les droits mais aussi les obligations des citoyens. **A l'issue de la deuxième consultation portant sur des questions sociales, le gouvernement** a restreint la marge de manœuvre des fournisseurs de services d'utilité publique pour réduire les charges de foyers et a conçu un plan de sauvetage pour les endettés en devises. **La troisième consultation, cette-fois ci portant sur l'économie** a donné la vie au système fiscal relatif aux grandes multinationales et à la loi sur la responsabilité des banques. Les répondants ont demandé que les entreprises créant de nouveaux emplois puissent bénéficier des avantages fiscaux. Cette demande a provoqué la naissance du Plan d'action de protection des emplois dans le cadre duquel les entreprises se sont vu accorder des réductions de cotisation ciblées. Le Plan d'action de protection des emplois concerne désormais près d'un million d'emplois.

Dans la quatrième **consultation nationale qui était la première à porter sur la migration**, 90% des participants étaient d'accord pour rendre plus strictes les règles sur la migration. C'est ainsi qu'a vu le jour la législation qui permet d'arrêter les personnes qui franchissent les frontières hongroises illégalement. La conclusion de **la cinquième consultation, portant sur l'avenir de l'internet hongrois** était que l'internet est censé être accessible et abordable pour tous et est censé aider l'enseignement et les jeunes. A la base de la consultation, le gouvernement a décidé de réduire de 9% la TVA sur l'internet à partir du janvier 2017. Cette décision était bénéfique pour les acteurs de l'industrie aussi, étant donné que la décision incitait à investir, stimulait l'esprit d'entreprise et augmentait la compétitivité de la Hongrie.

Le message le plus important de la sixième consultation, portant sur **les compétences des États membres et de l'UE** était que nous voudrions préserver notre souveraineté dans de nombreuses questions (politique de la migration et politique fiscale). Dans le cadre de la septième **consultation qui était la deuxième sur la migration, portant sur les plans internationaux en matière de migration**, les répondants ont rejeté la distribution des réfugiés dans les pays membres selon un quota obligatoire et ont jugé inacceptable que les langues et cultures des pays européens soient laissées de côté dans un souci de plus grande intégration des migrants mais étaient d'accord avec une intervention contre ceux qui organisent et financent la migration illégale.

La consultation sur la protection des familles était la huitième consultation. Elle a mis en lumière que pour les citoyens de Hongrie, la situation des familles, les

¹ Nombre de personnes éligibles aux votes lors des élections législatives de 2018 : 8 312 264 personnes

enfants et le déclin démographique relèvent d'une importance particulière. D'après les résultats, on peut conclure qu'il y a un accord général pour dire qu'au lieu de soutenir la migration, il est nécessaire d'accorder un soutien ciblé aux familles avec enfants. En été 2019, la première étape du Plan d'action de protection des familles a été lancée prenant en compte les résultats de la consultation.

En conclusion, on peut constater que la consultation nationale contribue en grande partie à ce que les acteurs politiques puissent effectivement représenter la volonté du peuple.

Je vous remercie de votre attention.

Fait à Budapest, le 9 novembre 2019